



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57619>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **24-57619**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-45717

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil départemental d'Eure-et-Loir

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22280001300013

**Ville** : CHARTRES

**Code postal** : 28028

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 28

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : FORMATION MANAGEMENT

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 80511000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée de services sociaux et autres services spécifiques passé en application des articles L.2123-1-2°, R.2123-1-3°, du Code de de la Commande Publique suivant avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques. Chaque lot est un accord-cadre mono-attributaire. Chaque accord-cadre est conclu pour une durée d'un an, reconductible 3 fois 1 an. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le montant total de l'accord-cadre, y compris les éventuels nouveaux accords-cadres similaires, sera strictement inférieur à 750 000 euro(s) HT

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 24/05/2024 à 12h00, lire 03/06 /2024 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/05/2024